

Éléments officiels de l'Église catholique sur la question de l'Eucharistie pour l'Évangile de la Vie et les enfants avortés

ACTA APOSTOLICAE SEDE (N° du 02 mai 1995 de sa revue officielle) : « **Infantem autem vestnun potestis Eidem Patri E jusque Misericordiae cum Spe committere** » qui signifie : « **Mères ! rien n'est perdu pour votre enfant ! Vous pouvez confier avec espérance votre enfant au Père et à Sa Miséricorde** »

COMMISSION THEOLOGIQUE INTERNATIONALE, 2007 :

Directives théologiques et pastorales : Résumé : Pasteurs et théologiens doivent avancer dans les lignes indiquées par ce document : Les enfants non-nés ne sont pas exempts de la nécessité du salut à cause du péché originel. Cependant ils **seront** sauvés un jour et admis à la Vision béatifique. Pour cela l'Église doit prier pour eux, leur obtenir des mérites du Christ un chemin de salut. Par la voie de l'Eucharistie très spécialement ... **Extraits du texte :**

« Il existe un chemin de salut pour les enfants morts sans baptême. D'autant plus pressant est aussi l'appel de l'Église à ne pas empêcher les petits enfants de venir au Christ par le don du saint baptême. »

« Beaucoup de pasteurs d'âmes ont réclamé une réflexion plus approfondie sur les voies du salut pour eux. Cette nécessaire reconsidération des enjeux théologiques ne peut faire l'impasse sur les conséquences tragiques du péché originel. Le péché originel implique un état de séparation d'avec le Christ, et cela exclut assurément la possibilité de la vision de Dieu pour ceux qui meurent en cet état. »

« Nous proposons des fondements théologiques et liturgiques solides pour espérer que les petits enfants qui meurent sans baptême seront sauvés et jouiront de la vision bienheureuse de Dieu. »

« Le problème qui se pose aussi bien à la théologie qu'à la pastorale est celui de sauvegarder et de réconcilier deux séries d'affirmations... : celles qui ont trait à la volonté salvifique universelle de Dieu et celles qui touchent à la nécessité du baptême comme voie pour être libéré du péché et conformé au Christ. »

Les théologiens doivent approfondir... « une réflexion renouvelée sur les dispositions des petits enfants en ce qui concerne la réception de la grâce divine, sur la possibilité d'une configuration extra-sacramentelle au Christ, et sur la médiation maternelle de l'Église. »

Les pasteurs sont invités par la Commission de Rome à engager leur pastorale approfondissant ce principe : « L'Église professe sa foi et intercède avec puissance pour l'enfant, en suppléant l'acte de foi qu'il est incapable de poser ; là encore, les liens de communion, à la fois naturels et surnaturels, sont à l'œuvre et manifestes. L'Église pourrait être à même d'intercéder pour cet enfant et d'exprimer en son nom ... effectivement un tel *votum* **dans sa liturgie**, par la charité même qu'elle manifeste envers tous les hommes et qui se renouvelle en elle » dans la « **célébration de l'Eucharistie** ».

Jean-Paul II a remercié en décembre 2001 ... les prêtres qui invoquaient explicitement les enfants non-nés et avortés au memento du Sacrifice de la Messe, pour exprimer que leur soient appliqué les Mérites du Christ pour leur justification (information donnée par Monseigneur André Fort aux responsables diocésains et fidèles rassemblés lors d'une Messe de Vie au Carmel de Vinça).

Autres documents :

<http://catholiquedu.free.fr/indexmonde nouveau.html>

<http://catholiquedu.free.fr/apocalypse/popupcatechisme7questions.htm>

Exemple vivant : témoignage du professeur René Lejeune pour une de ces messes

Le grand jour arriva enfin... Les victimes de l'avortement, enfants avortés et leurs deux mères éprouvant ce besoin imprescriptible de puiser dans le trésor inépuisable de la miséricorde que l'Eglise s'est vue confier par le Seigneur, ... le vieux prêtre prit l'initiative d'une cérémonie, déployée dans le cadre de l'Eucharistie, pour consacrer les enfants à la grâce du Christ et de l'Eglise. Au début de la messe, il leur dit : « Avez-vous pleinement conscience de la présence parmi vous des petits, que vous avez perdus ? » ... « Etes-vous prêtes à vous réconcilier avec le Seigneur, avec vous-mêmes, ainsi qu'avec ceux qui vous ont infligé des blessures ? »

Un petit espace du Paradis se recréait à la lueur du cierge que chacune des deux mères présentes tenait dans la main. Les voici réconciliées et déjà guéries intérieurement par la célébration de l'Eucharistie, sommet de toutes les actions sacrées de la vie chrétienne et de la vie tout court, de par l'univers.

A l'offertoire, ce sont les enfants eux-mêmes qui furent déposés par le cœur de leur maman et par le prêtre devant l'autel du sacrifice divin : « Accueillez, Seigneur, dans la tendresse de ces cœurs de mamans, leurs enfants Marie-Pierre, Jean-Marie, Marie-Noëlle et Marie-Maximilien » ... « Nous Vous demandons en même temps ainsi qu'à Votre Eglise qu'Elle veuille bien incorporer chacun de ces enfants dans Son sein, pour les offrir à l'Agneau immolé, l'unique voie qui mène au Père des Cieux » ... « Nous vous supplions de reconnaître chacun d'entre eux comme membres nouveaux de la Sainte Eglise, si Elle le veut bien et quand Elle le voudra, comme un de ses membres. »

Les « oui » des mamans étaient ponctués de larmes de reconnaissance, habitées qu'elles étaient alors par une sorte de ravissement semblable à une parcelle d'éternité. Elles répondirent radieusement « oui » à la question finale : « Voulez-vous choisir St Joseph, comme Père adoptif de vos enfants ? »

... Après cette intense et unique préparation, elles vécurent la consécration et la communion comme un sommet de l'existence. Dès lors, elles se sentaient rajeunies, régénérées, des femmes nouvelles recrées en Jésus, le Sauveur qui demeurerait désormais en elles. Elles sentaient bien qu'elles n'auraient plus à souffrir de la soif angoissante que, livrées à elles-mêmes, elles auraient été incapables d'étancher dans l'âme de leurs enfants.

Six mois après cette Eucharistie inoubliable, le vieux prêtre a rendu sa belle âme à Dieu. Dans l'église remplie de fidèles, on était sûr de raccompagner un saint à sa dernière demeure.



Dessin de Yann Le Goac